

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Venue nous TASSINE  
TIBARI

## Déclaration de Maladie : N° S19-0005162

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11875 ..... Société : (65 Job)

Actif  Pensionné(e)  Autre :

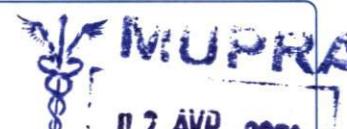
Nom & Prénom : MOUSTAFA SINE Tibari Date de naissance :

Adresse : Lot n° 19, Bloc 6, Bd EL Felaine / JALANE LOZZ

Tél. : 06 78 91 70 70 Total des frais engagés : 957,30 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/03/2021

Nom et prénom du malade : Damar Kha

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Migraine psychosomatique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2021	Acte de Médecin	1	100	Dr SEDDIKI Soundous Psychiatre Addictologue Psychotherapeute Tél: 06.54.42.83

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr SEDDIKI Soundous Psychiatre Addictologue Psychotherapeute Tél: 06.54.42.83	15/03/2021	557,30

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	G	00000000
	B	35533411	H	11433553
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



## ORDONNANCE

Dr:

PHARMACIE MILAD  
Dr. Samira MILAD  
283, 89, Sidi Abderrahmane  
Tél: 0522 64 65 35 CASABLANCA

Date: 15.03.2021

Nom et Prénom du patient :

Khalid

83, ♂ x 2

(28 fév. 25/03/2021) Age:

N° 8716

11 - Denost 248

39.80 A.S. 1 Cplj le 8/3

21 - Unox 8716

116,70 x 3 10 - 00 - 10

31 - G. Stomax 300 mg

557,30 A.S.

Signature :

29 Rue Rostand, Quartier Oasis - Casablanca

Tél : (+212) 05 22 999 444 (lignes groupées) - Fax Administratif : (+212) 05 22 254 613

Lot: 20452B  
Per: 09/2024  
PPV: 116 DH 70

ID 646217 GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83.70 DH  
b 118001 140237

Lot: 20452B  
Per: 09/2024  
PPV: 116 DH 70

ID 646217 GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83.70 DH  
b 118001 140237

Lot: 20452B  
Per: 09/2024  
PPV: 116 DH 70

PPV: 39DH80  
PER: 09/23  
LOT: J2377

PHARMACIE MILAD  
Dr. Smaïnou Milad  
203 Bd. Hassan II  
Salam - CIL  
Tél: 0522.94.65.31 - CASABLANCA